

Tout savoir sur les votations suisses



Les Suisses sont à la veille d'une de leurs votations dont ils ont le secret et qui sont l'âme de leur démocratie directe qui est unique au monde.

Puisque depuis 40 ans je vis en Suisse, ai obtenu nationalité et droit de vote, je vous explique.

Chaque citoyen reçoit une enveloppe qui contient le "matériel de vote", c'est-à-dire un opuscule explicatif, le bulletin de vote et l'enveloppe pour réexpédier le tout au bureau de vote de la commune.

Cette fois, c'est pour le 25 novembre et il y a « 3 objets en votation » :

- 1 – voulez-vous que les vaches aient des cornes ?
- 2 – voulez-vous que des juges étrangers viennent faire la loi chez vous ?
- 3 – voulez-vous que les assurances aient le droit d'épier

leurs assurés ?

Sur le bulletin de vote, on inscrit « oui » ou « non » et on renvoie ou on porte le tout au bureau de vote.

Des vaches avec des cornes ? Ben oui, évidemment... Mais ça n'est pas évident pour tout le monde... Par exemple, il y a des éleveurs qui veulent placer le plus possible de vaches au mètre carré et donc ils veulent brûler la racine des cornes des vaches dès leur plus jeune âge pour épargner de la place... parce que une vache qui a des cornes a un plus grand rayon de mouvement qu'une vache sans cornes... L'amour des animaux ? Il est interdit de couper la queue et les oreilles des chiens mais il est autorisé de brûler les cornes des vaches...

Les assurances peuvent-elles épier leurs assurés pour repérer les tricheurs ? Oui mais... elles épient tout le reste en même temps et alors les lois sur la protection de la *privacy*, on en fait quoi ?

« C'est quoi, ce drone au-dessus de mon jardin ? »

« C'est votre assurance qui compte combien de sucres vous mettez dans votre café... »

La meilleure des trois : voulez-vous que des juges étrangers viennent vous dire que les lois étrangères valent plus que vos lois que vous avez votées et fassent appliquer leurs lois étrangères chez vous ? Ben non, évidemment... Ben, ça non plus, c'est pas évident, car il y a les nunuches et les totoches qui croient encore que "les droits de l'homme" priment... Quels droits de l'homme ? Et quels droits et quels hommes ? Ceux de l'ONU, Strasbourg, Amnesty International & Co... ?

Et quels juges ? ceux de la CEDH qui viennent de « légitimer en Europe le code islamique du blasphème ? » au nom duquel, au Pakistan, on veut pendre Asia Bibi ? Voir <https://ripostelaique.com/retour-du-delit-de-blaspheme-la-cedh-sest-soumise-a-la-charia.html>

Ou bien les injonctions de l'ONU ? par exemple sur le « Pacte mondial pour la migration » ?

Allez donc consulter ceci :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_d%C3%A9mocratie

Vous y trouverez que, sur 167 pays, il y en a 19 qui sont démocratiques !!! Alors, démocratiquement, ce sont les 148 pays non démocratiques qui doivent venir faire la loi dans les 19 pays démocratiques ?

Ben oui, puisque c'est la majorité qui est démocratique...

Quelles lois ? Évidemment, l'interdiction d'interdire la burqa, l'interdiction du blasphème, l'interdiction d'avoir des frontières, l'interdiction d'être soi et l'interdiction d'être maître chez soi... et l'interdiction de ne pas donner tous les droits aux migrants...

Le comble, c'est qu'il va y avoir des flopées de citoyens suisses qui vont voter contre leurs propres intérêts et pour que des étrangers viennent faire la loi chez eux...

Hallucinant ? Ben oui...

Ça s'appelle *oikophobie* du grec *oikos* = maison et *phobie* = peur.

Et signifie "peur de la maison", par extension "réaction ou sentiment de rejet de la culture du pays dont on hérite".

Préférence pour la xénophilie (wiki).

En plus simple : masochiste, autolésioniste ou... suicidaire... ou, tout simplement, « bête » ?

Ce monde est fou ? Oui.

Anne Lauwaert